SULNIAC Sulnieg

LE FLASH SULNIACOIS

Décembre 2022 - N° 505 www.sulniac.fr infos@mairie-sulniac.fr

ALTENBRUCH

AGENDA

Vendredi 25 novembre : Collecte alimentaire p1
Samedi 26 novembre : Collecte alimentaire p1
Dimanche 27 novembre : Collecte alimentaire p1
Mercredi 30 novembre : Nomad'Emploi p2
Jeudi 1er décembre : Atelier RPE p3
- Collecte de sang à Theix-Noyalo p2
Vendredi 2 décembre : Rencontre avec Patrice Pluyette..... p3
Samedi 3 décembre : Repas annuel du CCAS aux aînés p1
Dimanche 4 décembre : Marché de Noël p1
- Passage de randonnée VTT et Pédestre de Treffléthon
Jeudi 8 décembre : Conseil municipal p4
Samedi 11 décembre : Réunion coupe de bois p4
Mardi 13 décembre : Spectacle « Saisons » p3
Mercredi 14 décembre : Repas des aînés de + 80 ans..... p2
Samedi 17 décembre : Résidence Patrice Pluyette p3
Lundi 19 décembre : Permanence CESF p2
Mercredi 21 décembre : Sulniac fête Noël p1
Mercredi 28 décembre : Atelier Créations végétales p3

COLLECTE DE LA BANQUE ALIMENTAIRE

A l'Intermarché de Sulniac :

Vendredi 25 novembre toute la journée
Samedi 26 novembre toute la journée
Dimanche 27 novembre matin

Le CCAS remercie par avance la population pour sa générosité.

REPAS ANNUEL offert par le CCAS aux Aînés
Samedi 3 décembre 2022 à 12h15

à la salle des Fêtes

250 invitations ont été distribuées par les élus du Conseil municipal et les membres du CCAS aux Sulniacois et Sulniacoises âgés de 75 ans et plus.

Pour tout renseignement relatif à l'organisation, merci de prendre contact avec Laëtitia KERJOUAN, au CCAS : 02 97 53 23 02, contact ccas@mairie-sulniac.fr .

SPECTACLE «SAISONS»

le mardi 13 décembre à 10h, à la médiathèque.

Fable éducative et poétique qui mêle danse, avec la compagnie BALALA : musiques du monde et théâtre d'ombres. Pour les enfants de 4 mois à 3 ans accompagnés de leurs parents, assistantes maternelles. Sur réservation.

MARCHÉ DE NOËL ARTISANAL

Dimanche 4 décembre
de 10h à 18h

à l'école St Jean-Baptiste
au Gorvello

*Marché couvert

*Petite restauration et buvette

*Vin chaud

*Visite du Père Noël

CHAPELLE SAINTE MARGUERITE

♦**Dès le samedi 17 décembre**, illumination de la chapelle et de la nouvelle crèche.

♦**Vendredi 30 décembre :**
➡**Dès 16h, conte de Lionel Lamour,** tout public
➡**A 17h30, rando semi nocturne**, départ de la chapelle. (durée environ 2h).

La randonnée se terminera autour d'un pot amical (vin chaud ou chocolat chaud et friandises) en musique autour du feu.

Participation libre et OUVERTE à TOUS même aux non randonneurs !

Organisation Comité de Sauvegarde de la Chapelle

VIE ASSOCIATIVE

LES MONTAGNARDS FOOTBALL

♦**Calendrier des matchs : 04/12 :** Montagnards A/Arzal; Montagnards B/Plescop B; Montagnards C/La Vraie croix 2. **11/12 :** Montagnards A/Elven 2; Montagnards B/Meucon ; Montagnards C/Le Cours ; Vétérans Montagnards/St Armel. **18/12 :** Montagnards A Coupe

Contact : François LINO : 06 19 72 86 66

CLUB DES AINES

Nos activités se poursuivent malgré les jours qui raccourcissent. Le 9 novembre, nous avons apprécié le spectacle *Celtes de tous pays* avec des chants de marins intercalés.
Le mercredi 16 novembre, des adhérents du Club des aînés et des enfants du centre de loisirs de la P'tite Pom ont partagé un agréable moment d'écriture avec l'auteur Patrice Pluyette.

Prochains rendez-vous :

☞**dimanche 27 novembre :** pièce de théâtre *Creuse toujours !* de la compagnie "corps à coeurs" à 16h à Damgan.

☞**jeudi 15 décembre :** Le cinéma de Questembert propose les films suivants : *Jumeaux mais pas trop* et *Maria rêve* à 15h30.

☞**dimanche 15 janvier :** spectacle *Bureau des lecteurs perdus* avec la compagnie "Complément d'objets insolites" à 15h à Lauzach.

Co-voiturage de la Maison des aînés.

☞**samedi 21 janvier :** Assemblée Générale suivie d'un repas à la salle des fêtes.

Contacts : Josiane Monteret : 06 88 90 31 45 ou clubdesainessulniac@gmail.com ou à la permanence du club à la Maison des aînés, tous les jeudis de 14h00 à 17h30 site internet : ainesdesulniac.org

VIE SOCIALE – SOLIDARITES

DON DU SANG : RDV sur dondesang.efs.sante.fr

Collecte de sang à THEIX-NOYALO à la salle de la Landière, le jeudi 1er décembre de 14 à 18h, et le vendredi 2 décembre de 14h30 à 18h30. Prendre rendez-vous, même à la dernière minute, sur dondesang.efs.sante.fr ou l'appli Don de sang.

MES DROITS SOCIAUX
Qu'est-ce que le portail mesdroitssociaux.gouv.fr ?

mesdroitssociaux.gouv.fr est un portail universel destiné à tous, que vous soyez en activité, sans emploi ou à la retraite. Il vous permet de :

- Visualiser et comprendre vos droits et prestations
- Retrouver rapidement vos organismes de rattachement
- Simuler vos droits sociaux
- Réaliser vos démarches en ligne
- Consulter l'ensemble de vos ressources
- Découvrir les évènements de vie

C'est simple, facile et rapide.

NOMAD' EMPLOI
Mercredi 30 novembre, place de l'église de 9h30 à 12h00

Nomad' Emploi est un service emploi et numérique qui se déplace, via un camping-car. La conseillère emploi propose des ateliers numériques en lien avec l'emploi, mais aussi des missions de travail en collaboration avec les entreprises du territoire.
Contact : Marine LORAND, conseillère emploi 07 76 08 62 64 ou marine.lorand@neo56.org ; www.neoemplois56.org

REPAS MENSUEL DES + DE 80 ANS

Venez déjeuner à la Maison des aînés et partager un moment convivial : **mercredi 14 décembre** (sous réserve des places disponibles)**, mercredi 11 janvier 2023** sur inscription (avant le vendredi 16 décembre). Prix du repas 9 € (à régler au CCAS). Pour ceux qui ne peuvent se déplacer, le CCAS peut organiser votre transport. **Inscription** au 02 97 53 23 02.

Besoin d'accompagnement budgétaire, difficultés financières ponctuelles…

Doriane JAOUEN, conseillère en économie sociale et familiale, tient une **permanence mensuelle.** Elle peut vous aider à solliciter les dispositifs ou les partenaires pour résoudre votre situation.
Prochaine permanence : lundi 19 décembre matin.
Rendez-vous à prendre en mairie et renseignements au CCAS au 02 97 53 23 02 ou ccas@mairie-sulniac.fr

---

Face à la hausse des prix de l'énergie, le Gouvernement va attribuer deux aides exceptionnelles pour aider les ménages à payer leurs factures d'énergie.

☞**Si vous êtes déjà bénéficiaire du chèque énergie au titre de 2022**, vous recevrez un autre chèque énergie de 200 €. Pour les ménages dont le revenu fiscal de référence par unité de consommation (RFR/UC) est supérieur ou égal 10 800 € et inférieur à 17 400 €, vous recevrez un chèque énergie de 100 €. Ce chèque énergie exceptionnel est envoyé automatiquement à partir de fin décembre, sans aucune démarche de votre part. Le calendrier d'envoi des chèques sera disponible prochainement sur www.chequeenergie.gouv.fr

☞ **Pour les ménages se chauffant au fioul domestique :** Chèque énergie exceptionnel - Opération fioul. Si vous êtes bénéficiaires du chèque énergie 2022 et vous avez utilisé votre dernier chèque énergie auprès d'un vendeur de fioul domestique : vous allez recevoir automatiquement un chèque exceptionnel fioul d'un montant de 200 €.

☞**Pour les autres ménages se chauffant au fioul domestique,** *un portail de demande en ligne https://chequefioul.asp-public.fr/ est mis à disposition pour vous permettre de demander,* ***sous réserve d'éligibilité****, un chèque énergie d'un montant de 200 € ou 100 € en fonction de votre situation. Si vous n'avez pas reçu de chèque énergie exceptionnel fioul 2022 automatiquement et que vous ne pouvez pas effectuer votre demande sur le portail de demande en ligne https://chequefioul.asp-public.fr/chqfuel/*, ***vous pourrez vérifier votre éligibilité aux chèques énergie exceptionnels et fioul 2022 sur le simulateur.***

Pour vos démarches, vous pouvez contacter : Argoët Info Services , 1 rue de l'Europe à Elven au 02 22 07 42 60

VIE CULTURELLE

Découvrez les nouveaux jeux de la ludothèque, parmi lesquels les derniers Unlock, Farm Club, Dingodic, Happy City, Sonic Super Teams, Hop Hop Lapins !, Splito, Cubosaurs et beaucoup d'autres !

ANIMATIONS À LA MÉDIATHÈQUE

♦L'écriture de soi

En partenariat avec Golfe du Morbihan Vannes Agglomération, l'auteur Patrice Pluyette continue à sillonner le pôle vert, rencontrant les habitants des 4 communes (Sulniac, Theix-Noyalo, La Trinité-Surzur et Séné), sous différentes formes (balade littéraire, lectures…)

☞« De vous à moi », rencontre avec Patrice PLUYETTE autour du métier d'écrivain : le vendredi 2 décembre, à 19h, à la médiathèque. Entrée libre.
Patrice PLUYETTE a pris la plume en 2004 et a depuis publié 9 romans. Nommé pour le Goncourt 2008, résident en 2010 de la Villa Médicis, il nous offre un aperçu de son parcours littéraire, de ses influences et des processus créatifs qui sont les siens.

☞Sortie de résidence de Patrice PLUYETTE : le samedi 17 décembre à 16h, à la passerelle de Theix-Noyalo.
Et si on mettait tout en commun ? Et si on se racontait nos expériences et nos créations ? Et si Patrice PLUYETTE nous faisait part de ses envies, de ses déclamations ? Et pourquoi pas en musique avec Lalo, auteur-compositeur-magicien des mélodies ?

♦Le festival *Lisons !* (Salon du livre) 2023 se prépare. La prochaine édition célébrera les 20 ans d'existence du salon et aura comme thème : *Les 4 éléments*. Sulniac mettra à l'honneur le feu. Pour compléter notre décoration en amont du festival, nous recherchons des objets sur le thème des pompiers (costumes, miniatures…).

♦Atelier « Créations végétales » : le mercredi 28 décembre à 14h30.

♦Projections de films jeunesse : le mercredi 4 janvier de 10h à 18h, (programme complet dans le prochain Flash).

La médiathèque est ouverte au public :

mardi et jeudi de 16h à 18h,
vendredi de 10h à 12h et de 16h à 18h,
mercredi et samedi de 10h à 12h et de 14h à 18h.

Les samedis 24 et 31 décembre, la médiathèque sera ouverte de 10h à 12h (fermée l'après-midi).

Contact et inscriptions : 02 97 53 11 74 ou mediatheque@mairie-sulniac.fr .

ENFANCE, VIE SCOLAIRE et PERISCOLAIRE, JEUNESSE

RELAIS PETITE ENFANCE DU PAYS DE L'ARGOËT

Prochains ateliers du RPE :

♦à Sulniac de 9h15 à 11h15 **: à La P'tite Pom, le jeudi 01 décembre.**

Contact : Maison de l'Enfant à St Nolff au 02 97 45 58 66
courriel : rpe-argoet@saint-nolff.fr

ACCUEIL DE LOISIRS À LA P'TITE POM

▪**Vacances de Noël :** L'accueil de loisirs sera **ouvert du 19 au 23 décembre.** Fermeture annuelle du 26 au 30 décembre. Sous réserve d'inscriptions, ouverture le lundi 2 janvier . Pour plus de détails, consultez le site internet de la mairie : www.sulniac.fr

Pour tout renseignement concernant la vie de l'ALSH, contactez l'équipe de la P'tite Pom au 06 26 75 44 45.

LA MAISON DES JEUNES - MDJ

▪**Vacances de Noël :** La Maison des Jeunes sera ouverte la première semaine des vacances de Noël, **du lundi 19 au vendredi 23 décembre**.

Les inscriptions pour les activités, sorties et soirées 10/14 ans et 14/17 ans débuteront le **samedi 10 décembre** au local, par tél au 06 26 75 44 11 ou par mail jeunesse@mairie-sulniac.fr.

Les vacances de Noël sont aussi l'occasion de lancer les projets de séjours 10/14 ans et 14/17 ans à venir et la préparation du séjour à Altenbruch prévu en juillet 2023. Les dates et heures de ces temps projets seront mis en ligne et distribués le jeudi 8 décembre dans le programme d'activités des vacances : mdjsulniac.skyrock.com .

Venez nombreux !

LIEU D'ACCUEIL ENFANTS PARENTS (LAEP)

Prochaine séance à **La P'tite Pom :** le **jeudi 12 janvier 2023** de 9h15 à 11h15. **Contact :** Lynda au multi-accueil d'Elven par téléphone au : 02 97 53 04 31 ou courriel : laep.elven@elven.fr

☞WEBINAIRE POUR LES FUTURS PARENTS :

Ces rencontres en visio-conférence sont organisées par la CAF, le réseau des sages-femmes du Morbihan et la MGEN. Elles permettent d'informer les futurs parents sur leurs droits, le suivi de la grossesse et du jeune enfant.
Les inscriptions sont à faire soit via le site ameli.fr soit par mail à preventionsante.cpam-morbihan@assurance-maladie.fr

Prochain rendez-vous digital : Le jeudi 1er décembre de 18h30 à 20h00.

☞« PARENTS DANS UN MONDE D'ÉCRAN »

Si la thématique des usages des écrans vous intéresse ou si vous voulez partager votre vécu avec d'autres parents, assistez au cycle de conférences-débats animée par l' association **« Douar Nevez »**, **le jeudi de 18h à 19h, du 10 novembre au 8 décembre 2022.**
Renseignements et inscription obligatoire https://urlz.fr/jbjh

☞TABAC : ENVIE DE DIMINUER ? D'ARRÊTER ?

L'Assurance Maladie du Morbihan propose une consultation offerte avec un infirmier tabacologue, menée en partenariat avec l'Agence Régionale de Santé Bretagne et avec le soutien de Tabac Info Service.
Prochaines consultations : les vendredis 16 décembre sur inscription à l'adresse mail suivante : preventionsante.cpam-morbihan@assurance-maladie.fr

VIE PRATIQUE

CALENDRIER DE COLLECTE DES DÉCHETS

Vous trouverez le calendrier de collecte sur www.golfedumorbihan-vannesagglomeration.bzh et également sur le site de la commune www.sulniac.fr.

TRI DES EMBALLAGES : on vous simplifie la vie !

Tous les emballages et papiers pourront être triés à partir du 1er janvier 2023. Une bonne nouvelle pour l'environnement, à condition que chacun adopte cette nouvelle habitude de tri :

1) c'est un emballage ? Déposez-le dans le bac de tri,
2) inutile de les laver, il suffit de les vider,
3) n'imbriquer pas vos emballages.
4) déposez-les en vrac dans le bac ou le conteneur.

TRIONS TOUS LES VERRES

Les bouteilles, pots et bocaux en verre sont recyclables à l'infini. Ce recyclage permet de préserver la ressource naturelle qu'est le sable, de limiter la consommation d'énergie et de réduire les émissions de gaz à effet de serre. Le tri de tous les emballages en verre est donc essentiel : les bouteilles, petits pots de bébé, pots de confiture, mais également les flacons de parfum (la vaisselle cassée, miroirs… sont à déposer en déchetterie).

Tous ces emballages en verre se recyclent à 100% et à l'infini, alors trions-les tous !

En local, faisons de l'économie circulaire en déposant bouteilles type champenoise ou fraicheur et bocaux 12 cotés à la ferme de Coët-Navalen.

URBANISME : TAXE D'AMÉNAGEMENT

Vous construisez ? Vous rénovez ? Vous faites un aménagement ou un agrandissement ?

N'oubliez pas de prévoir la taxe d'aménagement (TA) et la taxe d'archéologie préventive (TAP) dans votre budget !

Quelles démarches devez-vous réaliser ?

Vous devez, dans les 90 jours suivant l'achèvement des travaux, déclarer les éléments de consistance de votre construction. Pour cela, rendez-vous sur votre espace sécurisé sur www.impots.gouv, service « biens immobiliers ».
L'accès à ce service permet de traiter l'ensemble des démarches fiscales. La déclaration attestant l'achèvement et la conformité des travaux (DAACT) auprès des services de l'urbanisme de la mairie reste nécessaire, ne l'oubliez pas ! Renseignez-vous sur : https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1997

Où obtenir des renseignements ?

- Direction Départementale des Finances Publiques - Service Départemental des impôts Fonciers de Ploermel au 02.97.01.50.66 ou sdif.mobihan@dgfip.finances.gouv ou depuis votre espace personnel www.impots.gouv.
- Le service urbanisme de la mairie de Sulniac reste à votre disposition pour tous renseignements par courriel : annesophie.morice@mairie-sulniac.fr et sur rendez-vous au 02 97 53 23 02.

DES TRAVAUX : PENSEZ AU RÉSEAUX !

Avant de réaliser des travaux sur un bâtiment existant ou de le démolir, assurez-vous de l'absence d'alimentation électrique. Bien que le contrat soit résilié auprès de votre fournisseur, les compteurs, les coffrets, le bâtiment, peuvent toujours être sous tension. **Pensez à demander la dépose du branchement à Enedis au 09 70 83 19 70 ou sur le site : https//connect-racco.enedis.fr/prac-internet/custom/C5E/accueil.**
Pensez à transmettre à tous les exploitants de réseaux, la **Déclaration de Travaux** (DT) au moment de la phase d'étude de votre projet et la **Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux** (DICT) avant le lancement des travaux. Vos prestataires (bureaux d'études, entreprises exécutant les travaux) peuvent le faire pour vous.

⇨Vendredi 23 décembre de 13h30 à 16h30, coupure de courant à Kerbourhis : pour protéger au mieux vos appareils sensibles, nous vous recommandons de les débrancher avant l'heure de début de coupure indiquée et de ne les rebrancher qu'une fois le courant rétabli.

VIE MUNICIPALE

♦ CONSEIL MUNICIPAL : Jeudi 8 décembre à 20h à la salle du Conseil municipal, ruelle de le Grange, ouverte au public.

ENTRETIEN DES ESPACES BOIS DE CHAUFFAGE

La municipalité propose aux habitants de la commune de participer à l'entretien et à l'élagage des espaces boisés publics. Cette action permet de récupérer du bois pour le chauffage personnel. En contrepartie, une libre contribution financière est sollicitée au profit du Centre Communal d'Action Sociale : elle peut être proportionnelle au bois récupéré. **Pour ceux qui ont récupéré du bois en 2022, il est encore temps d'y penser !**
Pour y participer, **inscrivez-vous** auprès du secrétariat de la Mairie **jusqu'au jeudi 22 décembre** au 02 97 53 23 02 ou à accueil@mairie-sulniac.fr. **La réunion de répartition des coupes** aura lieu **le vendredi 23 décembre à 14h** à la salle du Conseil municipal, ruelle de la Grange, **sans autre convocation**. Les personnes ne pouvant y assister sont priées de se faire connaître.

DÉPÔTS DE DÉCHETS VERTS À SULNIAC

Horaires d'Hiver : de novembre à mars, la plateforme située à la ZA de Kervendras face au service technique, sera ouverte les lundis et mercredis de 16h à 17h et le samedi de 15h à 17h. Fermeture exceptionnelle les samedis 24 et 31 décembre.

☞Vend cause changement de chauffage:
Cuve à fuel plastique 1500 litres en parfait état et environ 200 litres de fuel premium. Contact : 07 81 97 70 34.

Réalisation et impression Mairie de Sulniac - Distribué le 25 novembre 2022. Le Flash de janvier sera distribué le 16 décembre : **dépôt des articles pour le 8 décembre 2022** sur infos@mairie-sulniac.fr. Le bulletin hiver 2023 : **dépôt des articles pour le 9 décembre 2022** sur infos@mairie-sulniac.fr.